

DS 2

PRODUIT DÉSINCRUSTANT EN POUDRE À EFFET DÉTARTRANT

FICHE TECHNIQUE

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

DS 2 est un produit acide soluble dans l'eau. Son but consiste à éliminer par une attaque chimique toute incrustation des sels de la dureté de l'eau (carbonates de calcium et magnésium) jusqu'à la dissolution complète de ces dépôts. DS 2 peut être utilisé pour désincruster des chauffe-eaux, des échangeurs de chaleur, des serpentins, des faisceaux de tubes, des concentrateurs et des évaporateurs de l'industrie alimentaire, des systèmes de circulation de l'eau de traitement et en général pour désincruster tout équipement où l'incrustation est surtout d'origine calcaire. Ne pas prolonger son utilisation sur la fonte, le fer doux et jamais sur des parties zinguées à cause de la dissolution rapide du zinc. Ce produit n'attaque pas les matériels suivants : aluminium, cuivre, laiton et acier inox.

MODE D'EMPLOI

Introduire DS 2 dissous dans l'eau selon un rapport de 5 à 10% dans les appareils à désincruster, selon la quantité d'incrustations. Laisser tremper ou faire circuler cette solution désincrustante par le biais d'une pompe en matériel antiacide jusqu'à la dissolution totale des dépôts en laissant dans les circuits fermés une bouche pour l'évacuation des gaz produits par la décomposition des carbonates.

À la fin de cette opération il faut évacuer la solution désincrustante, rincer abondamment et effectuer un lavage avec une solution à 2-3% de soda Solvay ou un autre produit alcalin afin d'éliminer complètement toute trace d'acidité résiduelle. Pour la désincrustation de machines lave-vaisselle il suffit de lancer un cycle de lavage en utilisant DS 2.

Répéter cette opération si nécessaire, ensuite vider la solution acide et rincer abondamment avec de l'eau ou avec une solution soda Solvay 0,5%.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Aspect	: poudre blanche
pH sol 1%	: pH sol 1%
Contenu en acides inorganiques	: 99%

AVERTISSEMENTS

DS 2 est un produit irritant contenant de l'acide sulfamique, irritant pour les yeux et la peau. Ce produit est nocif pour les organismes aquatiques, car il peut provoquer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Conserver hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et appeler le médecin. En cas de contact avec la peau se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Ce produit ne contient pas de phosphore (loi 7/86 et décrets ultérieurs).

Biodégradabilité supérieure à 90% art. 2 et 4 loi 26/4/83 n. 136

Dernière mise à jour: janvier 2003